

BAC PRO MENUISERIE ALUMINIUM VERRE

Le titulaire du BAC PRO Technicien Menuiserie Aluminium-Verre intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles constituant des parties de l'enveloppe d'un bâtiment (fenêtres, portes, etc.), des petits corps de bâtiment (vérandas, verrières, etc.), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, etc.) ou de décoration et d'aménagement. Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.



QUALITÉS REQUISES

- Aimer les mathématiques et notamment la géométrie
- Être à l'aise avec les outils informatiques
- Être en bonne condition physique
- Être réactif et savoir gérer son stress
- Avoir le sens du relationnel

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage** à partir d'un dossier architectural et des concepts, normes et contraintes de l'entreprise.
- **Réaliser les ouvrages** selon les techniques et procédés courants de fabrication.
- **Organiser, animer et gérer** le suivi de la réalisation effectuée par une petite équipe d'ouvriers et de compagnons.

HORAIRES HEBDOMADAIRES

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1 ^{ERE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Français	4h	4h
Histoire-géographie et éducation civique	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Langue vivante (anglais)	3h	3h
Physique-Chimie	2h	2h
Arts appliqués et culture artistique	2h	2h
Éducation physique et sportive	2h	3h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Analyse technique d'un ouvrage	5h	4h
Fabrication d'un ouvrage	4h	4h
Mise en œuvre d'un ouvrage de chantier	4h	4h
Prévention santé-environnement	2h	2h
Économie-gestion	2h	2h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines avec 15 jours par mois en centre de formation
Soit 1400 heures entre le 1^{er} septembre et le 15 juillet.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1 ^{re} année	432,84 €	689,34 €	849,65 €
2 ^e année	625,22 €	817,59 €	977,90 €

Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2022
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage : <https://www.service-public.fr/>

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP Menuisier Aluminium-Verre
- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- BTS Enveloppe des Bâtiments : conception et réalisation
- BTS Étude et Réalisation d'Agencement
- BTS Management Économique de la Construction

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métiers accessibles :

- Menuisier·ère aluminium
- Techniverrier·ère



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Durée de la formation** : 2 ou 3 ans
- **Niveau terminal d'études** : BAC
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 4
- **Code diplôme** : 400-23303
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti-financement OPCO

MOYENS MIS À DISPOSITION

- Les activités pratiques se déroulent sur le plateau technique de Menuiserie Aluminium Verre de l'établissement.
- Les apprentis ont à leur disposition les équipements industriels suivants : Parc machines conventionnel, Tronçonneuse double tête ELUMATEC, Centre d'usinage ONIX, poinçonneuse, façonneuse et polisseuse à verre / Logiciels : AUTOCAD, SOLIDWORKS, CHACAL...

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle... :

www.donbosconice.eu > Centre de Formation d'Apprentis
> Informations)

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation. Pour contacter le référent handicap : referent.handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (5,30 € le repas en 2021-2022 pour indication).

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex
Contact : Inès PRIETO - Directrice des Etudes
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) i.prieto@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Dans notre établissement, le Bac Pro Menuisier Aluminium-Verre par apprentissage est accessible en priorité aux élèves titulaires d'un diplôme de niveau 3 du même secteur d'activité (aluminium, métallerie, menuiserie, ...). Dans cette situation, la formation est ramenée à une durée de 2 ans. Des tests de positionnement pourront être mis en place pour les autres candidats.

Accès sur dossier et entretien : les candidats seront contactés dans le mois qui suit le dépôt de dossier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES*

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Les cours ont lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités de travaux dirigés se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- L'apport de connaissances théoriques a lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités pratiques se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

(*) Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation

RÉFÉRENCIEL DE FORMATION

ÉPREUVE / UNITÉ (EU)

U11 Mathématiques
U12 Physique et chimie
U21 Analyse Technique d'un ouvrage
U22 Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier
U31 Présentation d'un dossier d'activité
U32 Fabrication d'un ouvrage
U33 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
U34 Économie – Gestion
U35 Prévention-santé environnement
U4 Langue vivante étrangère : anglais
U51 Français
U52 Histoire géographie et éducation civique
U6 Arts appliqués et cultures artistiques
U7 Education physique et sportive

ÉPREUVE FACULTATIVE (UFAC)

UF1 Langue vivante facultative

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION En cours de formation. Dans chaque discipline, l'apprenti est évalué tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme PRONOTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti.

EXAMEN Il comporte sept épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves et, au maximum, deux épreuves facultatives (mobilité, langue vivante étrangère ou régionale). À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Les candidats titulaires d'un autre diplôme peuvent être dispensés d'une partie des unités. Le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session : cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis.



ÉPREUVE (CF RÉFÉRENCIEL CF-DESSUS)	MODE	DURÉE
U11	CCF	
U12	CCF	
U21	Ponctuel - Écrit	3h
U22	Ponctuel - Écrit	3h
U31	CCF	
U32	CCF	
U33	CCF	
U34	Ponctuel - Écrit	2h
U35	Ponctuel - Écrit	2h
U4	CCF	
U51	Ponctuel - Écrit	3h
U52	Ponctuel - Écrit	2h30
U6	CCF	
U7	CCF	
UF1	Ponctuel - Oral	20min